

Blanc Isabelle , *Alain , Elodie*
7 impasse du Verger
73730 Cevins

Fait à Cevins le 03/09/19

Monsieur,

Je suis propriétaire impasse du Verger à Cevins et je vous écris cette lettre pour vous faire part de mes inquiétudes concernant le plan local d'urbanisme de la commune de Cevins. J'ai prit connaissance de ce projet, et mon attention s'arrête sur un certains nombre d'aspects que je vais tenter de développer.

Tout d'abord, je m'interroge quand à la faisabilité de l'accès aux logements futurs par l'impasse du Verger. En effet, cette rue très étroite dessert trois maisons et la circulation y est à ce jour dangereuse. C'est pourquoi, ajouter trois logements supplémentaires avec un nombre de véhicules circulant sur cette rue multipliée par deux me paraît périlleux, surtout quand on sait que le croisement de cette impasse avec la rue des écoles à déjà provoqué des accidents. Rue qui, par ailleurs, se termine par un « carrefour » exigu où deux voitures sont dans l'incapacité de se croiser. Notons, d'autre part que les enfants passent par ce chemin pour accéder à l'école ce qui constitue une insécurité supplémentaire.

De plus, Il existe déjà un lotissement du côté de la deux fois deux voies qui ne figure pas sur votre plan, augmentant le nombre de véhicules circulant sur la Route Napoléon.

Les nuisances sonores occasionnées par le nombre important d'habitants au mètre carré viendront s'ajouter aux nuisances sonores occasionnées par la circulation de la deux fois deux voies, ce qui portera atteinte à la sérénité des habitants du village.

Pourquoi ne pas opter pour un autre secteur ? il y en a d'autres moins dangereux comme par exemple le secteur du château.

Par ailleurs, ce projet s'inscrit dans une démarche de développement du village que je trouve nécessaire et capital pour favoriser le rayonnement, la visibilité et l'attrait de Cevins sur les communes voisines. Cependant, la conception des logements telle qu'elle est pensée aujourd'hui, semble quelque peu dénaturer l'essence même du village, augmentant le nombre d'habitants au mètre carré et offrant une architecture qui se veut à l'opposé des maisons actuelles du village.

En espérant que ces arguments pourront aboutir en faveur d'un projet positif sur le plan de l'urbanisme mais sans dénaturer et sans majorer l'insécurité du village dans lequel nous habitons.

Je vous prie d'agréer Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

